
Présidence : Norvège**SEANCE SPECIALE DU CONSEIL PERMANENT
(222ème SEANCE PLENIERE)**

1. Date : Jeudi 8 avril 1999

Ouverture : 10 h 30

Clôture : 12 heures

2. Présidence : M. K. Eide

3. Sujets examinés - Déclarations - Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : **POURSUITE DE L'EXAMEN PAR L'OSCE DE LA
QUESTION DE LA YOUGOSLAVIE (SERBIE ET
MONTENEGRO)**

Président, Allemagne - Union européenne (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Pologne, de la Roumanie, de la République slovaque, de la Slovénie et de la République tchèque) (PC.DEL/185/99), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/186/99), Danemark, Fédération de Russie, Suisse, Turquie, Croatie (PC.DEL/184/99), Suède, Autriche, France, Lituanie, Canada, Grèce, Albanie (PC.DEL/187/99), Italie, Royaume-Uni, Espagne, Lettonie, Pays-Bas

Point 2 de l'ordre du jour : **QUESTIONS DIVERSES**

a) *Atelier de l'OSCE à Sarajevo* : Président

b) *Visite du Président en exercice dans le Caucase* : Président

c) *Mission d'observation des élections en République slovaque* : Président
(ODIHR.INF/5/99)

4. Prochaine séance :

Jeudi 15 avril 1999 à 9 h 30, Neuer Saal